

Le congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Gers a eu lieu au Houga

C'est un instantané de la communauté des sapeurs-pompiers



Le congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Gers a eu lieu au Houga

Samedi 8 octobre, l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Gers (UD) tient son congrès au Houga. En présence des autorités (1)

Grâce à l'UD, la vie opérationnelle et la vie associative des sapeurs-pompiers sont étroitement liées. L'UD (2) couvre les activités sportives, la solidarité sociale, la musique etc. Sans oublier la défense des intérêts des sapeurs-pompiers. Il y a tout un maillage : les amicales locales, à l'échelon des Centres d'incendie et de secours, qui regroupent sapeurs-pompiers en activité, anciens et jeunes sapeurs-pompiers ; puis les amicales régionales et enfin la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Introduction par la maire du Houga

Patricia Galabert,



maire du Houga, présente sa commune et rappelle que le Centre d'incendie et de secours du Houga a été créé il y a 133 ans et que les liens entre la commune et les sapeurs-pompiers ont toujours été très forts ; les sapeurs-pompiers méritent que l'on loue leur réactivité, leur efficacité, leur courage et leur dévouement. Puis elle fait un tour d'horizon des activités folgariennes.

Bonnes nouvelles par le président de l'UD32

Le lieutenant-colonel Christophe Claverie, président de l'UD32, lance les réflexions en donnant de bonnes nouvelles qui vont être complétés peu après par le capitaine Jean-Pierre Pontoni : à compter du 1er janvier 2023, l'indemnité horaire des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) est relevée de 3,5 %, soit 8,36 euros pour un sapeur, 8,97 euros pour un caporal, 10,13 euros pour un sous-officier et 12,58 euros pour un officier.

De plus, la Nouvelle prestation de fidélisation et reconnaissance des SPV est significativement relevée :

pour 15 ans de service, elle passe de 411,60 euros à 512,50 en 2023

pour 20 ans de service, de 912,48 euros à 1 024,95 en 2023

pour 25 ans de service, de 1 024,95 euros à 2 049,90 en 2023

pour 30 ans de service, de 1 537,43 euros à 2 690,50 en 2023

pour 35 ans de service, de 2 049,90 euros à 3 074,85 en 2023.

Et l'indemnisation des employeurs privés sera revue pour éviter qu'ils soient trop fortement pénalisés par les absences de leurs employés sapeurs-pompiers volontaires.

Activités, Finances, Musique, Anciens

Après un hommage aux disparus lancé par le capitaine Jean-Pierre Pontoni, le lieutenant Laurent Riera décrit les activités, les réunions et les déplacements dans le Gers.



Le lieutenant Riera

C'est ensuite le lieutenant Cédric Pimounet qui expose les dépenses et les recettes de l'année passée. On retient que les dépenses totales ont été de 133 397 euros et les recettes de 135 236 euros.



Le lieutenant Pimounet

Le lieutenant Jean-Luc Blanquefort énumère les cérémonies auxquelles la musique a participé. Il manque des musiciens et il fait appel aux sapeurs-pompiers qui ont des amis musiciens pour qu'ils les incitent à se présenter.



Le lieutenant Blanquefort

La commission des Anciens est présentée par son nouveau responsable, le capitaine Michel Aurensan.



Le capitaine Michel Aurensan

Les sports

Le lieutenant Jean-Pierre Houplain, qui compose la commission sportive avec les lieutenants Christophe Reguena et Laurent Riera, fait le tableau des activités sportives de l'année passée.

Cette année, 30 amicales ont participé aux épreuves de l'UD32 : « c'est bien !, dit Jean-Pierre Houplain, « après deux années blanches ».

L'évolution du sport chez les SP a été traitée lors du congrès national de Nancy le 23 septembre 2022. À noter que la mise en place et l'organisation du nouveau parcours sportif posent problème. Les épreuves athlétiques devraient être supprimées. Le 1er juillet 2023 il aura lieu à Saint-Étienne sans changement.

En revanche le cross national a lieu sans changement le 25 mars 2023 à Reims.

Par ailleurs, le championnat de rugby s'est déroulé à Dieppe (Seine maritime) et le championnat de pétanque à Kerlouan (Finistère). Les Gersois ont perdu en finale...



Le lieutenant Houplain

Les Gersois n'ont pas participé aux Championnats de France de VTT, mais seulement à un Championnat régional à Aignan le 17 septembre 2022. Avec de bons résultats pour le Gers :

en S1 1er George Webb de Courrensan et 3e Adrien Dulin du Houga,

en S2 2e David Fayssade de Fleurance,

en M2 1er JeanPierre Houplain,

en M3 1er « l'inusable » Jean-Pierre Verzeni de Valence/Baïse.

Malheureusement le Championnat régional de cyclisme organisé par l'Amicale de Condom a été annulé faute de participants.

On attend des nouvelles du tournoi de volley organisé par l'amicale de Lectoure.



Le sergent-chef Marylène Lafont-Zavattiero

Commission sociale

Le sergent-chef Marylène Lafont-Zavattiero fait le point pour la commission sociale. Elle note que le travail a été très varié, vu la diversité des demandes venant des SP : des problèmes de séparation, d'hospitalisation d'un enfant, d'aide à la formation en vue d'un diplôme paramédical, d'aide à des démarches administratives pour des pertes d'autonomie etc. En tout une vingtaine de demandes.

Depuis le 1er janvier 2021, deux canaux distincts d'accès à l'aide sociale et solidaire ont été mis en place (un pour l'aspect social et l'autre pour la solidarité :

écoute sociale: 06 23 78 50 85 et (ecoute-sociale@sdis32.fr)

solidarité pompiers : (solidarite.pompiers@sdis32.fr).

<https://www.lejournal dugers.fr/article/61031-le-congres-de-lunion-departementale-des-sapeurs-pompiers-du-gers-a-eu-lieu-au-houga>

Par ailleurs, des événements sont organisés pour les pupilles et leurs mamans, qui ont beaucoup de succès. Marylène Lafont-Zavattiero conclut : « l'UD 32 travaille dans l'ombre pour accompagner, aider tout sapeur-pompier dans le besoin ».

Conclusion du président de l'UD 32

Les crises se succèdent, mettant à mal notre système de sécurité civile basé sur le volontariat. La crise sanitaire, la guerre en Ukraine, le dérèglement climatique, puis les feux de forêts pour lesquels les SP gersois ont renforcés leurs camarades de Gironde, des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques.



Discours du lieutenant-colonel Claverie, président de l'UD

Avec cela, un nombre d'interventions multiplié par 3 depuis 10 ans. 12 855 interventions en 2021, dont 7 % d'accidents de la circulation et 74,4 % de secours à la personne. L'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation rognent la marge de manœuvre du SDIS comme celle des citoyens. L'UD reste donc à l'écoute des SP en difficulté.

Un travail remarquable est effectué par les sections de jeunes sapeurs-pompiers, véritables écoles de citoyenneté, qui regroupent près de 140 jeunes sensibles à la sécurité civile.

L'enseignement du secourisme grand public continue son développement.

Le président conclut : « Notre UD est forte de 1 900 adhérents et elle est entendue par les instances départementales. Le réseau associatif est notre force, sans laquelle nous ne pourrions rien construire.

Enfin les autorités ont félicité et encouragé l'UD : le colonel Ferres la soutient particulièrement ; Vincent Gouanelle note que tous les citoyens estiment les SP ; Bernard Gendre apprécie la transparence des relations avec l'UD ; la sous-préfète constate le caractère intemporel des liens entre la France et ses SP.

(1) Laurence Lecoustre, sous-préfète de Condom, de Bernard Gendre président du SDIS 32 et vice-président du Conseil départemental, de Vincent Gouanelle, président de la communauté de communes, du Colonel Jean-Louis Ferres, directeur du SDIS 32 et de son adjoint, le colonel Xavier Pergaud. (2) **Rappel** : il y a 251 900 sapeurs-pompiers en France, dont 197 100 sapeurs-pompiers volontaires, 41 800 sapeurs-pompiers professionnels et 13 000 militaires. Sur les 251 900, 45 582 sont des femmes.

En 1984, les sapeurs-pompiers sont intégrés en tant qu'agents des services communaux et départementaux. À partir de 1992, les sapeurs-pompiers ne sont plus gérés par les services communaux mais par des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Leur statut est révisé en 2001 pour améliorer la complémentarité entre les sapeurs-pompiers volontaires et les sapeurs-pompiers professionnels.

Vu l'évolution des missions des sapeurs-pompiers, une réforme de 2017 a reconnu nécessaire de disposer dans les SDIS de chefs formés spécialement à la gestion de crise, à la planification, à la prévention, à la prévision et à la gestion des ressources humaines. C'est ainsi que le SDIS 32 a un directeur départemental, le colonel Jean-Louis Ferres et un directeur départemental adjoint, le colonel Xavier Pergaud.

N.B. - Sur la photo du haut de page : le capitaine Pontoni, le colonel Ferres et le lieutenant-colonel Claverie.



Le lcl Claverie, Bernard Gendre et le col Pergaud passent les jeunes SP en revue



Les jeunes sapeurs-pompiers



le col Claverie remet le drapeau au porte-drapeau du CIS du Houga



Le col Pergaud



La salle avec les délégués des amicales



Réception de médailles (Patricia Galabert, Vincent Gouanelle, It Gaüzère)



Autres médaillés (Anciens et jeunes)



La sous-préfète Laurence Lecoustre lors de son allocution



Le plus ancien des Anciens du CIS du Houga